

Limite communale

Limite de zone et de secteur

Emplacement réservé pour voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, en application de l'article L-123-1, 8° du Code de l'Urbanisme

Servitude en vue de la réalisation de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale, en application de l'article L-123-2 du C.U.

Espaces boisés classés à conserver en application de l'article L130-1 du C.U.

Recul d'implantation obligatoire au titre de la loi Barnier (art. 52) et art. L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme

Recul d'implantation du bâti imposé (articles 6 et 7 du Règlement)

Secteur de plan de masse

En application de l'article L123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme :

Espace Vert Protégé

Espace Vert Protégé strict

Arbres alignés

Batiment de qualité architecturale

Ensemble urbain de qualité architecturale et patrimoniale

Ruelles et impasses publiques ou privées

En application de l'article L123-2 du Code de l'Urbanisme :

Servitude "Projet d'aménagement global"

A titre indicatif :

Site Classé de la Forêt Domaniale de Fontainebleau (2 Juillet 1965)

Périmètre de protection de la forêt (19 Avril 2002)

Bande de 50 m de protection des lisières

Capotage d'eau potable et périmètres de protection

Secteurs affectés par le bruit :

Catégorie 1 : largeur = 300 m

Catégorie 2 : largeur = 250 m

Catégorie 3 : largeur = 100 m

Catégorie 4 : largeur = 30 m

Catégorie 5 : largeur = 10 m

N°	Designation	Bénéficiaire
A	Programme de logements comportant 15 % de logements locatifs aidés par l'État	C.C.P.F.
B	Programme de logements comportant 50 % de logements locatifs aidés par l'État	C.C.P.F.
C	Programme de logements comportant 25 % de logements locatifs aidés par l'État	C.C.P.F.

Liste des Emplacements Réservés		
N° ER	Désignation	Bénéficiaire
3	Extension du Cimetière	Avon
4	Aménagement d'une placette, chemin rural des Belligants	Avon
5	Aménagement d'un espace public en bord de Seine, rue du Port de Valvins	Avon
6	Aménagement d'un espace public, bord de la rue de Changis	Avon
7	Aménagement d'un espace public, bord de la rue Drouot et la rue Bessot	Avon
8	L'ancien douze, rue des Déportés	Avon
9	Emplacement de la rue C. Marty	Fontainebleau
11	Aménagement d'une voirie publique de desserte interne au quartier Guyonnet	C.C.P.F.
12	Aménagement d'une voirie publique au Sud du quartier Le Breton	C.C.P.F.
13	Aménagement d'une voirie publique de desserte interne au quartier Guyonnet	C.C.P.F.
14	Aménagement d'une voirie publique de desserte interne au quartier Guyonnet	C.C.P.F.
15	Création d'un rond point, RD 606	C.C.P.F.
16	Création d'une voie d'entrée de ville depuis la RD 606 (déjà prévue au P.O.S en 2000)	C.C.P.F.
17	Création d'une voie d'entrée de ville depuis la RD 606	C.C.P.F.
19	L'ancien douze, l'ancienne	Fontainebleau
20	Boufflers, création d'un accès voirie par la rue Royale	Fontainebleau
21	Boufflers, création d'une liaison directe débouchant rue de France	Fontainebleau
22	Extension du collège Lucien Crém	Fontainebleau

